



CIBLE

Maîtresses

Le principe ne souffre aucune exception : les journalistes doivent respecter la vie privée des dirigeants du pays. Encore faut-il que les hommes politiques ne mêlent pas des personnes privées à leur vie publique.

Nicolas Sarkozy avait enfreint cette règle non-écrite en confiant à sa deuxième épouse des tâches qui relevaient de l'action ministérielle et il avait eu tort d'accepter qu'on attribue à sa troisième épouse le titre fantaisiste de « première dame » alors que nul texte juridique ne prévoit une telle fonction.

François Hollande est allé plus avant en faisant entrer sa maîtresse à l'Élysée où elle dispose, par détournement de fonds publics, de divers moyens. Il n'est pas étonnant que l'infidélité supposée à la prétendue « première dame » provoque une émotion qui ne se serait pas produite si le président de la République s'était contenté de visiter discrètement ses maîtresses. Il n'est pas question ici de morale mais de réserve dans l'attitude – de dignité – et d'intelligence politique. Hélas, François Hollande ne sait pas où il habite, ni avec qui, ni pourquoi.

Juan-Carlos

Les servitudes royales

Société

**La violence
des riches**

p. 6/7

Idées

**John
Dewey**

p. 9

Causons français !

Le mensuel *Causeur* a eu l'excellente idée de réunir les eurolâtres, les euro-dubitatifs et les eurosceptiques dans un dossier d'une belle densité. Tout est à lire : les termes du débat sur l'avenir de l'Europe, avec ou contre ses nations, sont clairement posés.

Sur la couverture, des mots qui sonnent comme une provocation : « *L'Europe c'est fini ! Et si on essayait la France ?* » En fait, il s'agit d'un gros dossier, riche de toutes ses contributions. Nous ne pouvons pas citer et commenter tous les auteurs - ils le mériteraient - mais il est important de réviser ses classiques europhiles dans leurs nuances, contorsions et contradictions. On lira donc avec intérêt le plaidoyer fédéraliste de Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, et la réaction défensive d'Élie Barnavi qui brode sur un thème connu : *l'Union européenne, c'est pas brillant mais faut faire avec, parce qu'on n'a rien d'autre à mettre à la place.*

Dans une Union en crise terminale, comment expliquer la persistance d'un européisme en tous points démenti ? Élisabeth Lévy et Gil Mihaely évoquent avec pertinence un sentiment religieux : « *que des gens par ailleurs fort raisonnables s'obstinent, contre toute évidence, à annoncer à leurs concitoyens,*

qui n'en demandent pas tant, la bonne nouvelle de la disparition prochaine de leurs antiques nations, ne s'explique que par leur adhésion à une forme de croyance échappant largement à la rationalité. Pour autant, on n'a pas affaire à une religion conquérante : c'est même tout le contraire. Les vrais croyants ressemblent plutôt aux membres d'une secte dont la passion se radicalise à mesure que leur nombre se réduit. »

Dans l'entretien qu'il accorde à la revue, Pierre Manent pointe l'un des paradoxes de l'europhisme : « *Alors qu'elle devait nous faire basculer dans l'Europe politique, la monnaie unique nous a fait renouer avec un grand classique de l'histoire européenne : une Allemagne hégémonique, trop forte pour le concert européen.* » Il faut donc « *que chacun reprenne un petit peu d'indépendance nationale. Nous ne connaissons d'autre légitimité politique que démocratique, nos gouvernants étant responsables devant les peuples qui les élisent. C'est tout* »

... et c'est bien ce que contestent les oligarques de droite et de gauche : « *Les deux partis centraux ont des **habitus** culturels contraires, mais un même programme, le programme commun européen, c'est-à-dire le remplacement du gouvernement représentatif de la nation par la gouvernance de règles européennes ou mondiales.* »

Le philosophe qu'est Pierre Manent est conforté par les analyses économiques de Jean-Michel Quatrepoint, pour qui la solution idéale est de revenir à l'idée première d'une « *confédération d'États nations, qui avaient des monnaies nationales et une monnaie commune.* » Les eurolâtres répliqueront qu'il est inutile d'inventer ou de réinventer une nouvelle organisation de l'Europe : il suffit d'imiter ce qui se fait en Allemagne et aux Pays-Bas. On commence à savoir que la politique économique allemande se fait sur le dos de la population du pays mais le cas hollandais est moins connu. Jean-Luc Gréau montre que les Pays-Bas

sont les plus compétitifs de la zone euro ... et que les ménages néerlandais sont les plus endettés du monde : « *leur dette collective s'élève à plus du double du revenu disponible et plus d'une fois et demie le PIB* », ce qui place le pays au bord de la catastrophe. Moralité ? Les pays du Nord qui se présentent comme des modèles aux pays du Sud sont eux-mêmes victimes de la dogmatique de l'austérité, qui finira par ruiner tous les pays de la zone considérée.

Les élites industrielles et financières qui profitent de l'ultra-libéralisme inciteront la gouvernance européenne à maintenir jusqu'au bout les programmes d'austérité qui ont échoué en Grèce, en Italie, en Espagne, au Portugal, en France... Les citoyens écrasés par le capitalisme du désastre n'auront d'autre choix, pour le moment, que de signifier leur révolte aux élections européennes par le vote en faveur des partis protestataires ou par l'abstention.

Sylvie FERNOY



(1) « *Causeur* », mensuel, n° 9, janvier 2014. www.causeur.fr

royaliste
BIMENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

Rédaction-administration

38, rue Sibuet 75012 Paris
Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Yvan Aumont
Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

SOMMAIRE

- P2 : Europe : Causons français ! - P3 : Conseil d'État : Pour la liberté d'expression - Écho des blogs - P4 : Défense nationale : *Open bar* et portes dérobées - P5 : Arabie saoudite : Le roi notre ami - Brèves - P6/7 : Société : La violence des riches - P8 : Histoire : Les conquêtes arabes - P9 : Idées : Au-delà du libéralisme - P10 : Indochine : Vie et mort d'une illusion - P11 : Les *Mercredis de la NAR* - Librairie - Informations - P12 : Éditorial

Pour la liberté d'expression

En justifiant l'arrêté du préfet de Loire-Atlantique interdisant un spectacle de Dieudonné à Saint-Herblain, le Conseil d'État étend la notion d'ordre public au détriment de la liberté d'expression. C'est grave.

Qui se souvient du *Vicairre* ? Dans cette pièce, Rolf Hochhuth critiquait l'action de Pie XII pendant la Seconde Guerre mondiale. Jouée pour la première fois à Paris en 1963, elle avait provoqué de violents incidents à l'intérieur du théâtre de l'Athénée et des manifestations dans le quartier de l'Opéra. Selon une tactique classique, les protestataires cherchaient à provoquer une interdiction des représentations en raison des troubles à l'ordre public qu'ils avaient prémédités. La police protégea les représentations, arrêta les troubles dans la salle, pourchassa les manifestants... qui assurément à la pièce un grand succès. La liberté d'expression l'emportait alors sur le trouble, pourtant flagrant, de l'ordre public.

On se souvient mieux de l'arrêt Benjamin du 19 mai 1933 par lequel le Conseil d'État avait annulé deux arrêtés pris par le maire de Nevers : celui-ci avait jugé bon d'interdire deux conférences de l'écrivain René Benjamin. Or les troubles possibles à l'ordre public n'étaient pas suffisamment graves pour que le maire ne puisse les empêcher par la police, chargée de faire respecter la liberté de réunion garantie par les lois des 30 juin 1881 et 28 mars 1907. Selon la formule alors employée par le Commissaire du gouvernement, « la liberté est la règle, la restriction de police l'exception. »

C'est ce principe fondamental qui a été abandonné par le Conseil d'État dans son ordonnance du 9 janvier 2014 qui confirme la décision préfectorale d'interdire le spectacle de Dieudonné que le Tribunal administratif de Nantes avait autorisé le matin même. La haute juridiction s'appuie sur son arrêt Morsang-sur-Orge qui avait confirmé l'interdiction d'un concours de lancer de nains au motif qu'il y avait là une « atteinte à la dignité humaine » qui troublait l'ordre public. Elle juge que les propos antisémites pour lesquels Dieudonné a été neuf fois condamné ont été proférés « en méconnaissance de la dignité de la personne humaine », que la police ne pourrait maîtriser les auteurs de troubles et qu'il y avait risque que soient proférés des propos « de nature à mettre en cause la cohésion nationale. »

Alors que la justice a tous les moyens de sanctionner les incitations à la haine raciale et les délits financiers, le Conseil d'État invoque l'atteinte à la « dignité humaine » et à la « cohésion nationale » comme motifs d'interdiction préalable de réunions. En ce cas, les spectacles licencieux ainsi que les réunions d'extrême droite et d'extrême gauche peuvent faire l'objet de mesures préventives qui ruineront le principe de la liberté d'expression.

Annette DELRANCK

USA - UE : Le meilleur des mondes ?

Très peu d'informations nous parviennent sur les négociations en cours concernant le partenariat de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis.

Pour une raison simple, l'administration Obama a imposé le secret absolu sur l'avancement des travaux prétextant l'échec des tentatives antérieures. Et notre ministre du Commerce veille : pas la moindre communication sur le site du ministère consacré à ce partenariat depuis le 13 juin 2013 ! (1)

Nous sommes là devant une **forfaiture démocratique**. Le principe du secret a été accepté par le président de la Commission Barroso et à sa suite par les gouvernements, sachant que les grandes multinationales ont une place réservée à la table des discussions. Le traité doit pourtant être soumis à l'approbation du Parlement européen et du conseil des Ministres ! Heureusement pour les citoyens, par des blogs et des sites libres, le mur du secret est devenu un mur de papier. Celui « Les dessous de Bruxelles » (2) nous propose sous le titre « un partenariat pour le meilleur des mondes » la traduction du rapport établi aux USA par le réseau « Seattle to Brussels ».

Et c'est bien « un meilleur des mondes » déjà imaginé par Aldous Huxley qui nous est préparé ! Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) apparaît avant tout comme un **projet politique porté par les élites économiques et politiques de part et d'autre de l'Atlantique**. Sous le prétexte de l'augmentation du commerce et de la création d'emploi, ce traité transatlantique vise surtout à s'attaquer « aux réglementations

sociales et environnementales, à établir des droits entreprises **primant** sur ceux des citoyens, et à consolider le leadership étatsunien et européen dans un ordre mondial en plein changement. »

Ce rapport donne l'exemple de ce qui se prépare dans le domaine de la santé : « Le durcissement des réglementations en matière de brevets, souhaité par l'industrie pharmaceutique, **pourrait ainsi empêcher la mise sur le marché de médicaments génériques**. » Autre exemple « le PTCI prévoit, dans le chapitre sur les investissements, **de restreindre les possibilités d'intervention des régulateurs voire des gouvernements**. Ce chapitre établit en effet un mécanisme de règlement des différends à travers lequel les multinationales et investisseurs étrangers pourront porter plainte contre les gouvernements devant des tribunaux internationaux et les poursuivre pour des lois ou réglementations qui contreviendraient à leurs (possibles) profits ou investissements. »

De fait ce sont des procédures privées qui prendraient le pas sur les pouvoirs démocratiques de chaque État. Ainsi cet accord est de la même veine que ceux déjà obtenus par les USA qui, par exemple, ont permis « au géant étatsunien du tabac Philip Morris de poursuivre les gouvernements de l'Uruguay et de l'Australie pour leurs lois anti-tabac. »

François ENNAT

(1) <http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/>

(2) <http://dessousdebruxelles.ellynn.fr/>

Open bar et portes dérobées

La reconduction de l'accord entre le ministère de la Défense et Microsoft aurait bien de quoi surprendre. Pourtant, il ne nous étonne pas, tant est une nouvelle fois avérée la soumission de la France à l'atlantisme le plus pur. Conclu en 2008 sous Sarkozy, l'accord vient d'être prolongé par le gouvernement pseudo-socialiste.

Revenons aux sources. En 2008, le ministère de la Défense, alors occupé plus que tenu par Hervé Morin (dit *La Chèvre* dans le milieu militaire) décide de répondre favorablement à l'offre de Microsoft d'équiper les postes de travail du ministère de ses logiciels. Notons tout d'abord que cette fourniture ne se cantonne pas à la simple bureautique mais s'étend bien au-delà.

Pourquoi Microsoft ?

D'abord parce que l'Otan pousse à l'*interopérabilité* des systèmes chez tous ses membres. En bref, tout le monde doit utiliser les mêmes logiciels sensés permettre une liaison bien meilleure entre les pays membres. Ensuite, l'OTAN étant sous direction américaine, il est nécessaire de choisir des logiciels issus de leur technologie sans même envisager une solution alternative. Sarkozy, l'autoproclamé « *américain* », ne voit rien à redire à cela tant ses préférences personnelles sont connues et revendiquées. Pas question pour lui de se priver de faire un cadeau à ses maîtres et amis.

Pas d'objections ?

Si justement et nombreuses. Tant la Commission des Marchés publics de l'État, que des groupes de travail et les instances du renseignement français mettent tous l'accent sur les risques encourus. Il ne fait mystère

pour personne que les services de sécurité américains ont fait ajouter aux logiciels des petits « plus » certainement pas destinés à en faciliter l'utilisation par le client. Ces programmes ajoutés se nomment des « *back doors* », littéralement « *portes de derrière* » et en bon français « *portes dérobées* ». Inutile de préciser d'avantage l'utilité de ces ajouts qui peuvent permettre à la NSA (National Security Agency) de savoir exactement tout ce qui se passe dans les ordinateurs de la rue Saint-Dominique. Aucune des voix qui appelaient à la prudence n'a été entendue.

Mais pourquoi donc ?

C'est que dans toute la haute fonction publique européenne en général et française pour le cas qui nous occupe, Microsoft dispose de relais extrêmement puissants et son *lobbying* y est extrêmement efficace. Nous aimerions savoir qui sont ces gens qui trahissent délibérément leur pays au profit d'une nation étrangère, même « *alliée* ». Pourtant, de nombreux hauts fonctionnaires intègres ont mis le doigt sur le coût exorbitant de ce contrat – pensez donc, une centaine d'euros par poste de travail – et sur les risques qu'une telle intrusion faisait peser sur notre sécurité.

Légèreté ou trahison ?

Je vous laisse le choix de l'appréciation... Nous étions en droit de penser que cet ac-

cord serait remis en cause par le nouveau gouvernement après la chute de Sarkozy. Mais dès avril dernier, un article du *Canard Enchaîné* nous apprenait qu'il n'en serait rien et que les négociations en vue de la prorogation de l'accord étaient menées en contradiction totale avec la procédure d'*appel d'offre ouvert* prévue dans ce cas par les lois. Le contrat a donc été reconduit par Jean-Yves Le Drian qu'on a connu mieux inspiré. C'est que la doctrine des socialistes est avant tout atlantiste. Nous sommes passés de l'attachement benêt de Sarkozy au tropisme pro-américain ridicule de François Hollande.

Les motifs de colère à l'encontre de ce gouvernement n'en finissent plus de se faire jour. Si nos gouvernants n'étaient que légers ce ne serait peut-être pas si grave mais là, il s'agit de tout autre chose. C'est délibérément que le pouvoir suit cette voie. Ils se moquent des risques encourus tant au plan financier qu'au plan de la nécessaire inviolabilité des éléments militaires de la politique de notre pays. Les imbéciles sont préférables aux traîtres, ils sont en général moins dangereux. La *grande presse* n'a rien trouvé à redire. Dès qu'il s'agit de complaire aux Américains, rien n'est de trop pour eux. Entre le tropisme de défense pro-américain et le tropisme économique et social pro-allemand, on se

demande où se trouve encore la France... Il est vrai que pour bon nombre des membres de l'oligarchie, la France n'est plus qu'une vieilleries tout juste digne d'un musée et que son avenir se situe dans la dilution dans un ensemble plus grand.

Une fois de plus, notre gouvernement actuel, comme le précédent d'ailleurs, se trouve dans l'incapacité de faire ce que le plus petit gouvernement du plus petit état s'ingénie à faire : défendre ses propres intérêts. Nous sommes peut-être le seul pays au monde à être dirigé par une caste qui refuse de croire dans l'avenir de son propre pays et ne ménage aucun effort pour lui porter tort. Combien de temps allons-nous encore supporter cet état de fait ?

Seuls quelques médias, toujours les mêmes (1), se sont fait écho de l'affaire. Les promoteurs de logiciels libres, notamment l'APRIL, ont vigoureusement protesté, d'autant plus que par une circulaire de Jean-Marc Ayrault, il était fait obligation aux services de l'État de privilégier ces logiciels gratuits et performants.

Ajoutons que Microsoft-Europe est basée en Irlande. Vous connaissez l'Irlande ? Ce pays que sa politique ultra-libérale a conduit à une quasi ruine mais qui mord sans vergogne les mains qui l'ont tirées du gouffre. Dublin ou le paradis de l'optimisation fiscale. Non content de souscrire à un accord préjudiciable tant à sa défense qu'à ses comptes publics, les gouvernements français enrichissent copieusement un champion de l'impôt zéro. Tout cela est normal. Non ?

Charles GUÉMÉNÉ

(1) Voir notamment *Médiapart* dans un article du 12 décembre 2013 et le site de l'April : <http://april.org>.

Le roi notre ami

Une coopération privilégiée avec l'Arabie saoudite n'a en soi rien de déshonorant. Attention cependant à ne pas se prendre les pieds dans les tapis.

La diplomatie française a une longue tradition de relations avec le royaume saoudien qui remonte à l'entre-deux guerres et au fabuleux Ibn Séoud. Avant les Américains, certains agents français avaient bien compris l'opportunité qui s'ouvrait avec la défaite à La Mecque des Hachémites et de leurs parrains britanniques. Dire que nous jouons aujourd'hui le même jeu à la faveur du semi retrait américain sous Obama ne serait pas tout à fait faux. De Gaulle, Mitterrand, Chirac et maintenant Hollande ne se trompent pas d'objectif. Cependant tout est dans la manière. On peut se perdre dans les sables ou être aveuglé par des mirages comme c'est arrivé avec Balladur, alors Premier ministre de cohabitation (1993-1995), qui avait imaginé *tirer les dividendes* de l'engagement français dans la première guerre du Golfe (1991) et, subsidiairement, trouver des financements pour sa campagne électorale (confer les Léotard, Douffiagues, Donnedieu de Vabres, Bazire et consorts). Cet épisode humiliant - les Saoudiens ayant superbement éconduit cette équipe et tout donné aux Américains - ne compte pas pour rien dans le choix contraire arrêté par Sarkozy qui se donna aux Qataris, ennemis jurés de Ryad.

Si Hollande a retrouvé la route du Hedjaz le 4 novembre 2012 puis les 29 et 30 décembre 2013, ce n'est pas seulement par souci de rupture avec l'ère Sarkozy ni sur les bons conseils de son grand ami et prédécesseur corrézien ni encore parce que Ryad est le meilleur client de la France au Moyen-Orient - une conséquence

et non une cause. Il y a une logique forte : la filière libanaise. Paris et Ryad sont en quelque sorte conjointement les garants de l'indépendance du Liban. Celle-ci est traditionnellement fondée sur l'entente entre sunnites modérés et maronites. La hiérarchie orthodoxe grecque est alignée sur le patriarcat de Damas et l'on sait ce qu'il en est du Hezbollah chiite. Dans l'écheveau complexe de la région, il faut savoir se fixer des priorités. À les perdre de vue parfois, on se disperse et on s'affaiblit. Le Liban n'a pas toujours figuré en première ligne. Il faut que la menace se précise pour que l'on s'en souvienne et que l'on revienne à nos premières fidélités. Or la menace vient de ce que la priorité avait reculé, que l'adversaire entrevoyait la faille. On ne doit pas ne venir au secours du Liban que lorsqu'il est menacé. Il l'est en permanence, et d'abord en temps de paix et de prospérité. L'assassinat de Rafiq Hariri, l'homme de Ryad à Beyrouth, en 2005, fut le déclencheur de la crise syrienne telle que nous la vivons aujourd'hui. Les relations personnelles d'amitié entre la famille Hariri et Chirac ne doivent pas nous aveugler sur la logique profonde du conflit qui se joue là-bas et ici par voie de conséquence.

Il ne faut pas minimiser la difficulté. La rivalité n'est pas en effet, comme on le dit souvent, binaire : sunnites/chiites. Ce serait trop simple. Nous sommes en Orient. Le jeu est au moins à trois bandes. Les forces islamistes qui se regroupent sous la bannière de Al-Qaïda en Syrie et en Irak pointent une menace chiite dans ces deux pays (et

au Liban) pour prendre le pouvoir dans le monde sunnite. Le régime d'Al Assad en a longtemps tiré profit pour s'ériger en rempart contre l'intégrisme. Lorsque l'opposition syrienne se mobilise pour retourner ses armes contre les milices d'Al-Qaïda, c'est aussi pour ôter cette justification au pouvoir en place à Damas et, accessoirement, mettre l'**Occident** de son côté. Réduire les forces d'Al-Qaïda c'est aussi rendre inutile l'hégémonie iranienne comme force de stabilisation dans la région,

Reste que l'Arabie saoudite, même si elle peut compter sur quelques appuis régionaux, est largement isolée (d'où notamment son empressement à embrasser le nouveau pouvoir militaire égyptien). Elle est aussi ambiguë, ce qui est nécessaire pour pouvoir donner le change comme défenseur de l'islam le plus pur. « *Le roi, notre ami* » (pour parodier le titre donné hier à Hassan II du Maroc par Gilles Perrault) perdrait toute légitimité s'il n'était plus reconnu comme « *le gardien des deux saintes mosquées* » (La Mecque et Médine). L'Arabie ne dispose pas du poids démographique, économique, culturel, stratégique, de la Perse. Sa force jusqu'à aujourd'hui est dynastique, il faudrait presque dire : elle n'est que dynastique, avec les problèmes de succession qui sont les siens.

Oublions le pétrole ou l'idéologie (l'hérésie chiite) : ce sont les centres de pouvoir qui comptent là encore plus qu'ailleurs..

Yves LA MARCK

Brèves

Cambodge

Dans la continuité des manifestations de l'automne, qui contestaient les résultats aux élections législatives et que soutenait le parti royaliste FUNCIPPEC, une grève de grande ampleur a mobilisé les centaines de milliers d'employés de l'industrie textile. Ils réclament une hausse de leur salaire. Les manifestations ont été violemment réprimées par la police anti-émeute faisant plusieurs tués par balle. Selon le journal Cambodge post « *le secrétaire de l'association des entrepreneurs du textile répète que les tirs sur les manifestants constituaient une réponse appropriée de la part des forces de police.* » Le représentant des Nations Unis a demandé une enquête.

Espagne

La fille cadette du roi Juan Carlos, l'infante **Cristina**, est mise en examen pour fraude fiscale et blanchiment d'argent, dans l'enquête pour corruption qui vise son époux, Iñaki Urdangarin.

Thaïlande

Depuis plusieurs semaines, en manifestant massivement l'opposition conduite par les partis royalistes, tente de renverser le gouvernement accusé de fraude et d'obtenir de nouvelles élections législatives. Le pays est gagné chaque jour un peu plus par la paralysie ce qui a conduit le roi **Bhumibol Adulyadej Rama IX** à appeler son peuple à penser à l'intérêt du pays et aux valeurs nationales lors de son discours de vœux à la nation le premier de l'an. En vain.

KERDEVY

La violence des riches

Tandis que des faits divers de toutes sortes occupent la première place dans l'actualité, les usines continuent de fermer, les entreprises licencient, le droit social régresse, la domination des forts sur les faibles se renforce et s'étend. De ces formes de violence, il est trop peu souvent question. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont tenu une chronique de la guerre sociale (1) qui est indispensable dans une période électorale qui sera riche en opérations de diversion.

L'accident de Michael Schumacher ! L'affaire Dieudonné ! La vie privée de François Hollande ! Dans la première quinzaine de janvier 2014, l'actualité a été riche de bien des événements... mais de quelle actualité s'agit-il ? On ne répètera jamais assez, après Pierre Bourdieu, que « *le fait divers fait diversion* » et l'on s'attend à voir ressurgir, à quelques mois des élections municipales et européennes, la figure archétypique du Musulman et les débats sur la viande halal qui avaient agité la dernière précampagne présidentielle. Faut-il se taire sur ces sujets ? Non. Ils ont leur importance mais il faut tout de même s'étonner que la filmographie identitaire et sécuritaire ressorte surtout en période électorale.

Pas de complot cependant, mais la logique du spectacle : le choc Valls-Dieudonné est médiatiquement beaucoup plus rentable qu'un mouvement social. De fait, la grève des salariés de la SNCM, du 1er au 10 janvier, la séquestration de deux cadres par les ouvriers de Goodyear à Amiens, la suppression à La Redoute de 1 178 postes sur 3 437 en quatre ans, les 5 200 emplois

menacés chez Mory Ducros et le maintien par le Sénat de l'immunité parlementaire de Serge Dassault n'ont guère retenu l'attention des directeurs de l'information qui ont estimé que *les gens* voulaient encore et toujours du Schumacher, du Dieudonné, du scandale bien croustillant.

Cette manière de traiter l'actualité doit être placée dans une perspective plus large – celle de la violence sociale étudiée par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Les deux sociologues ont l'immense mérite de remettre de l'ordre dans l'actualité et d'établir une hiérarchie des urgences politiques. Quelques exemples.

Il faut dénoncer la délinquance. En faisant confiance à la police de terrain pour s'occuper des petits voyous – avec des effectifs et des moyens suffisants – il faut frapper tout en haut de l'échelle sociale, où se commettent de gravissimes délits financiers. Bien connue, la fraude fiscale est massive et les décisions d'exil fiscal montrent que les Français riches veulent échapper aux règles de la solidarité nationale et à la nation elle-même. Il faut aussi s'intéresser

à la fraude à la Sécurité sociale, qu'on attribue à tort aux salariés qui abusent des arrêts-maladie. En fait, « *si les fraudes sociales sont estimées à 20 milliards d'euros, les allocataires fraudeurs en représentent seulement 1 %, soit 200 millions, d'après la dernière étude de la mission d'évaluation des comptes de la Sécurité sociale. En effet, 80 % de cette fraude sont liés aux cotisations patronales (16 milliards) que les employeurs ne paient pas parce qu'ils ont recours au travail dissimulé.* » La délinquance invisible, qui conduit rarement ses auteurs en prison, fait de surcroît l'objet de transactions qui allègent les pénalités. Le laxisme est l'un des fruits pourris de l'entre-soi alors que les sanctions tombent dru lors des audiences en comparution immédiate. En 2010, « *sur les 15 297 mandats de dépôt délivrés, toutes procédures confondues, 15 291 ont été signifiées à l'occasion d'une comparution immédiate !* » Et les gouvernements successifs aggravent la « *justice de classe* » puisque les pôles financiers des tribunaux sont en voie de disparition.

Il faut dénoncer les liens avec des ressortissants et avec des

pays étrangers mais de manière très précise lorsque les arrangements avec des affairistes libanais, avec l'Arabie saoudite, le Qatar et divers États africains constituent des délits passibles de peines de prison auxquelles échappent (pour le moment ?) les bénéficiaires de certains contrats d'armement et les amis de Ziad Takieddine. Mais point de xénophobie : la loi doit être la même pour tous, Français et étrangers, dès lors qu'ils participent à des systèmes mafieux. Or la lutte contre les délits financiers a considérablement faibli depuis une dizaine d'années. Dans *Le Monde* du 28 juin 2012, quatre-vingt deux magistrats ont cosigné une tribune dénonçant « *la volonté de dépénaliser à toute force le droit des affaires* », « *le désengagement des services de l'État de ses tâches de contrôle et de détection des manquements aux règles qui régissent les marchés publics* » ou encore « *l'impuissance des États à mettre au pas les paradis fiscaux* »... Depuis dix-huit mois rien n'a changé et les obstacles placés devant le futur procureur financier ne devraient pas améliorer une situation très favorable aux voyous en col blanc.

Il faut bien entendu dénoncer l'oligarchie, longuement étudiée dans le livre. Je n'insiste pas sur cette caractéristique essentielle de l'actuel quinquennat mais il est certain que ce mode de gouvernement n'est pas seulement

un héritage de la droite chiraquienne et sarkozyste : François Hollande a délibérément choisi des collaborateurs qui épousaient les intérêts et l'idéologie de la classe dominante. Dès lors, il est inutile de s'interroger sur le tournant social-démocrate, social-libéral ou simplement libéral qui aurait été pris récemment par le président de la République : c'est, dès avant son élection en 2012, la ligne ultra-libérale qui a été adoptée.

De droite ou de gauche, le gouvernement oligarchique se borne désormais au constat des rapports de force – dans la nation, dans le monde – et s'y soumet d'autant plus volontiers que les détenteurs du pouvoir en tirent largement profit. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot décrivent avec précision un système de domination qui intègre la publicité, la communication politique, le management et les réformes législatives pour conforter et développer l'injustice des rapports entre les classes sociales.

Dans les beaux quartiers, précédemment étudiés par les auteurs, dans les conseils d'administration et dans de discrets cercles politico-mondains se nouent et se dénouent les alliances entre les affairistes, les patrons de presse et les dirigeants politiques. De l'autre côté d'une infranchissable barrière, d'innombrables citoyens subissent la violence sociale, symbolique, corporelle, psychique et politique qui est imposée d'en haut... Violence *politique* ?

Oui, les normes budgétaires, la monnaie unique, la trahison des promesses rédigées par des communicants et le refus de consulter le peuple par référendum, c'est de la violence politique !

Que faire ? Dans leur conclusion, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot désignent l'ennemi : « *Notre démocratie est tenue est contrôlée par une aristocratie de l'argent. Par*



des bourgeois et des nobles, maintenant réconciliés, qui pratiquent un bourgeoisisme systématique. » Dès lors, « *il n'y a pas d'autre solution que de rompre avec un capitalisme devenu irresponsable, l'appât du gain immédiat faisant perdre le sens du possible et de la solidarité.* » Bien... bien... mais je voudrais tout de même faire part de quelques réserves.

- Présenter les effets de domination comme un système implacable me paraît excessif et démobilisateur. La justice n'est pas seulement une justice de classe, tous les hauts fonctionnaires ne sont pas complices des oligarques, tous les cadres et adhérents de l'UMP et du Parti socialiste ne sont pas des carriéristes. L'État fonctionne et la société française continue d'exister parce qu'il y a des juges intègres, des militaires et des policiers courageux et plus largement des fonctionnaires qui font leur devoir et qui, plus encore, se dévouent dans les services publics, dans les hôpitaux, dans les organisations territoriales. Ces fonctionnaires authentiquement républicains, qui voient de

près la classe dirigeante, forment une opposition interne qui est actuellement muette – que font les syndicats ? – mais qui peut se mobiliser.

- À trop dénoncer « *la domination dans les têtes* », on risque de négliger la lucidité d'innombrables citoyens. Pourtant, il y a dans *La violence des riches* des pages savoureuses sur les réactions de lycéens de Gennevilliers que nos deux sociologues avaient emmenés faire une promenade dans des magasins de luxe et des palaces du quartier des Champs-Élysées. Cette lucidité populaire peut cependant basculer dans la pathologie : à force de ne plus croire aux dominants, à force de dire que tout est mensonge à la télévision, de nombreux citoyens en viennent à développer des théories du complot – qu'il s'agisse du complot capitaliste de la Trilatérale, de la subversion musulmane ou de ce qu'on appelle aujourd'hui le *complot sioniste* pour ne pas dire le *complot juif*. Les responsables politiques ne voient pas que le succès des théories du complot signifie qu'ils ont perdu leur légitimité : *les dirigeants*

visibles sont les agents de forces invisibles et ce schéma est d'autant plus séduisant qu'il paraît expliquer l'impuissance des adversaires du *Système*.

On ne dissipera pas l'illusion complotiste par l'indignation mais par un travail d'explication mettant au jour la classe dirigeante dans ses convictions, ses stratégies et ses comportements. L'œuvre de Michel Pinçon et de Monique Pinçon-Charlot contribue magistralement à la connaissance des grandes familles bourgeoises et de la nouvelle aristocratie de l'argent. Mais **rompre avec le capitalisme** est un mot d'ordre trop général : il néglige les conditions institutionnelles de la destruction du carcan monétaire, de la protection contre la spéculation financière et de la réorganisation de l'ensemble de notre économie. Il faudra bientôt relier tous les travaux de critique constructive dans un programme de transformation radicale.

Bertrand RENOUVIN

(1) Michel Pinçon & Monique Pinçon-Charlot – « *La violence des riches, Chronique d'une immense casse sociale* », La Découverte, 2013. Sauf avis contraire, toutes les citations sont tirées de ce livre.

Les conquêtes arabes

Évoquer l'expansion de l'empire arabe, c'est faire ressurgir les représentations dessinées de la « bataille de Poitiers ». Quand les historiens racontent la période, les mythes forgés par les islamistes radicaux et par les défenseurs de l'Occident chrétien tombent en poussière.

La « bataille » de « Poitiers » n'occupe qu'une place limitée dans l'excellent dossier que *Guerres & histoire* (1) consacre aux conquêtes arabes.

C'est heureux : elle joue un rôle d'autant plus disproportionné dans le légendaire national que la France, qui commence en 987 avec l'élection d'Hugues Capet, n'existait pas. On en sait bien peu sur l'affaire de 732 (ou 733) qui ressemble plus à un raid qu'à une bataille et qui s'est probablement déroulée près de l'abbaye de Saint-Martin de Tours entre l'Austrasien Karl et une troupe de quelques milliers d'hommes – des Arabes, des Berbères et peut-être aussi des chrétiens car certaines chroniques disent que le duc d'Aquitaine, Eudes, était du côté des agresseurs. Toujours est-il que *Poitiers* ne fut pas un coup d'arrêt, car il y eut d'autres raids en 734 qui, pour des raisons bien expliquées par Pierre Grumberg, n'étaient pas inspirés par une volonté de conquête.

Les défenseurs de l'*Occident chrétien* – ils oublient qu'il s'agit là d'un concept moderne puisqu'il existait un empire chrétien d'Orient – se racontent donc des histoires. Les actuels djihadistes aussi, car l'empire arabe mène une *conquête sans djihad* alors que les combattants arabes professent une

ardente foi musulmane. Ce grand mouvement ne constitue pas le miracle d'une religion sans miracles : Gabriel Martinez-Gros montre que « les conquêtes arabes présentent un cas assez exceptionnel, mais pas unique, dans l'histoire ; et que les acteurs arabes obéissaient à des règles largement rationnelles, dictées par les nécessités matérielles de leur temps ou par leur connaissance du monde, ce que le grand historien Lucien Febvre aurait nommé leur *outillage mental*. »

Il faut par conséquent s'interroger sur les raisons de ces conquêtes foudroyantes qui permettent en une centaine d'années d'englober dans un même empire des territoires qui s'étendent de Cordoue à Kaboul. Les facteurs politiques jouent un rôle majeur dans le succès des invasions. Les Arabes s'attaquent à deux empires épuisés de s'être trop affrontés (entre 602 et 628) et en proie aux divisions internes. L'empire perse sassanide est miné par les oppositions religieuses au culte de Zoroastre : en Mésopotamie, de langue sémitique, les manichéens et les chrétiens s'opposent aux adeptes du culte officiel, qui parlent des langues indo-européennes. Dans l'empire byzantin, les territoires de langue copte (Égypte actuelle) et de langue

sémitique (Syrie actuelle) adhèrent au monophysisme (les Coptes) ou au nestorianisme qui se pratique en langue syriaque contre les orthodoxes de Constantinople qui parlent grec.

Plus prosaïquement, les populations conquises se seraient ralliées aux Arabes en raison de la faible pression fiscale qui résultait du désordre administratif. Éric Tréguier souligne les qualités militaires des Arabes : des généraux prestigieux, membre de la famille ou compagnons du Prophète, des troupes ardentes et mobiles – ce sont dans un premier temps des fantassins –, une excellente marine de guerre qui s'assure la maîtrise de la Méditerranée mais qui échoue devant Constantinople. Ces qualités guerrières permettent aux Arabes de remporter, contre d'autres Arabes alliés aux Byzantins, la bataille de Yarmuk en août 636, puis en novembre de la même année, la bataille d'Al-Qadisiyya contre les Perses. Yarmuk assure la conquête de l'actuelle Syrie, puis celle de l'Égypte et de l'Afrique du nord. Al-Qadisiyya permet la conquête du plateau iranien et de l'Asie centrale.

Surgis du désert, peu nombreux mais efficaces, les Arabes ressemblent aux Mongols venus des steppes. Laurent Henninger pointe cependant de nombreuses différences : les Mongols

sont de bien meilleurs stratèges, leur discipline au combat est remarquable, alors que les Arabes soucieux d'honneur recherchent l'exploit individuel. Les contemporains des Mongols apprécient leur total désintéret pour les croyances des peuples conquis... à condition que les populations soient laissées en vie car les Mongols, à la différence des Arabes, n'hésitent pas à raser les villes et à exterminer les populations.

Les conquêtes arabes provoquent la conversion à l'islam de très nombreux peuples mais on ne saurait parler de guerre sainte. Au siècle des conquêtes, « *l'islam est la chose et la distinction des Arabes (...). Loin de privilégier l'expansion de la foi, les conquérants choisissent surtout de préserver leur monopole sur la religion musulmane.* » Le djihad ne sera codifié qu'au début du IX^e siècle, lorsque la stabilisation des frontières permet de distinguer la terre de l'islam de celle des infidèles.

L'arrêt des conquêtes s'explique par des raisons militaires – les sédentaires sont mieux équipés que les nomades – et surtout par la logique politique. Les territoires conquis doivent être administrés. Les Bédouins s'installent dans les villes où s'organise un État qui assure la police, rend la justice, protège les corporations, prélève l'impôt et désarme ceux qui se sont lancés dans la guerre civile ou seraient tentés de le faire, comme l'expliquent Gabriel Martinez-Gros et Pierre Grumberg : « *L'empire sape lui-même sa force d'expansion, ou plutôt, comme tout État constitué, dirait Ibn Khaldoun, il préfère sa paix intérieure, obtenue par le désarmement des Arabes, à son expansion extérieure.* » De quoi réfléchir, sans fantasmer.

B. LA RICHARDAIS

(1) Revue *Guerre & histoire*, Dossier : « *L'empire arabe, une conquête sans djihad (632-750)* ». Numéro 16, décembre 2013.

Au-delà du libéralisme

Il y a toujours intérêt à revenir aux classiques de la philosophie politique. Non qu'ils échappent au décalage du temps et à l'évolution des problématiques, mais leur façon de circonscrire les difficultés de leur époque met en évidence une intelligence interprétative qui nous demeure précieuse, d'autant qu'elle participe à la constitution d'un patrimoine auquel il nous faut toujours puiser. Il s'agit de prendre la mesure des évolutions historiques avec des idées qui demeurent pérennes et des développements civilisateurs qui déterminent de nécessaires mises au point et des anticipations créatrices. Tel est le cas du petit ouvrage de John Dewey, *Libéralisme and Social Action*, apparu en 1935 dans une Amérique en désarroi. On a été jusqu'à comparer ce texte à la déclaration d'indépendance de Jefferson et au manifeste du parti communiste de Marx et Engels. C'était peut-être exagéré, ne serait-ce que parce qu'un peu moins d'un siècle après sa parution, il n'est connu que de quelques spécialistes, ce qui montre qu'il n'a pas pesé significativement sur le cours des événements à l'exemple des deux documents emblématiques allégués. Pourtant, il n'en reste pas moins un point de repère important sur la profondeur de la crise morale engendrée par la dépression économique de 1929 et la révolution du New Deal. A priori, on aurait pu croire que ce réformiste progressiste se serait retrouvé dans la politique de Roosevelt. Mais tel n'a pas du tout été le cas.

Guillaume Garreta, qui présente et annoté une édition française de l'ouvrage, explique le désaccord par la manière dont Roosevelt faisait intervenir l'État dans l'économie, « *qui aboutissait au mieux, selon lui, à une forme de capitalisme d'État, dont la mission principale était de maintenir et garantir le contrôle privé de l'économie, et de réprimer les mouvements radicaux.* » En d'autres termes, Roosevelt ne faisait que « *sauver le système du profit contre lui-même* » et prolonger les conditions qui avaient provoqué la crise. Cette brève mise en situation permet de poser Dewey en théoricien assez radical. Peut-être à la frange d'une conception révolutionnaire proche du marxisme ? Précisément, son originalité vient de son refus d'accepter le système de la violence, en se démarquant, par exemple, franchement, de Trotsky et de persister dans l'adhésion à la tradition libérale, qu'il voudrait infléchir assez nettement. L'essai de 1935 correspond à cette volonté de définir une voie originale à partir d'une analyse des conditions historiques et des impasses de la pensée libérale confrontée à des contradictions internes gravissimes.

Pour mieux apprécier cette originalité, il convient de dire un mot de ce qui définit Dewey comme penseur atypique. On l'associe à Peirce et à William James, en tant que fondateur du courant pragmatique. Celui-ci nous paraît typiquement américain mais on s'en fait souvent, en Europe, une idée par trop schématique. Dewey n'est pas un scientifique au sens étroit du terme. Sa vaste culture lui permet d'ouvrir largement le champ du savoir, surtout dans le domaine anthropologique. Mais en même temps, il se veut pleinement engagé dans une démarche transformatrice et donc efficace de la société. Un regard de côté sur l'efficacité scientifique et technique n'est pas super-

flue dans l'intention d'en transposer la dynamique en politique. C'est déjà un homme âgé à cette période du New Deal, puisqu'il est né en 1859 (dans le Vermont) et il a été marqué, même si ce n'est pas l'essentiel de son orientation, par le positivisme d'Auguste Comte. C'est dire que sa méthode qui se réclamera d'une « *intelligence expérimentale et coopérative* » n'est pas indemne d'une certaine fascination pour un modèle très dix-neuviémiste. Pourtant, il est d'abord foncièrement attaché à l'esprit des fondateurs de la démocratie américaine, et le libéralisme, dans la mesure où il signifie la primauté de l'individu à l'encontre de tout ce qui peut entraver sa liberté, sera toujours son horizon essentiel. La difficulté, c'est que le libéralisme s'est trahi lui-même en substituant à la défense des droits naturels inaliénables de cet individu le principe de libre activité économique, qui a justifié le capitalisme le plus sauvage. Dewey voudra donc dissocier, non seulement théoriquement mais aussi pratiquement, les droits naturels d'avec la loi d'airain de l'individualisme économique qui se résume au laisser faire. En somme, le libéralisme s'est laissé piéger par une sorte de retournement des finalités. Là où il ne voulait qu'assurer la liberté de tous, il a donné toute faculté à un petit nombre de s'approprier la puissance et la richesse au nom d'une conception dévoyée de cette liberté.

Cependant, la transformation que John Dewey envisage n'est pas sans conséquence profonde pour une Amérique qui a fait du libéralisme économique son mot d'ordre absolu et sa règle irréfutable. Que l'on en juge : « *Le premier libéralisme considérait l'activité isolée des individus en concurrence les uns avec les autres comme le moyen de parvenir au bien-être social qui était la fin. Il faut inverser cette perspective et comprendre que l'économie socialisée est le moyen de parvenir au libre développement de l'individu qui est la fin.* » Il suffit de revenir à notre époque pour se persuader que cette transformation désirée par Dewey ne s'est pas du tout imposée dans la réalité de l'Amérique contemporaine. Les obstacles considérables



par Gérard Leclerc

qu'a rencontrés le président Obama pour imposer sa réforme du système de santé suffisent à établir qu'un refus obstiné d'une économie, même très modestement socialisée, est solidement ancrée dans une mentalité qui ne veut pas bouger. Il ne fait pas de doute que Dewey persisterait dans la même volonté farouche, renforcé dans sa conviction par le développement du capitalisme financier à l'échelle planétaire. Et il retrouverait les mêmes problèmes pour se faire comprendre de ses compatriotes. Toujours rebelle à l'extrémisme de la violence, il ne serait pas non plus satisfait par les seules procédures du parlementarisme classique. Ni Habermas, ni Rawls ne suffiraient à emporter son adhésion. Il reviendrait probablement à son pragmatisme qui veut associer les individus à un effort d'intelligence collective pour s'approprier les fruits du progrès par un développement des capacités cognitives et pratiques du plus grand nombre. Cela supposerait un énorme investissement dans le domaine éducatif. Avec les aléas de tout projet de transformation des esprits. Sans doute la culture et l'éveil de l'intelligence sont-ils parmi les vecteurs essentiels du progrès social. Mais Dewey y ajoute un idéal collectif qui est en contradiction avec l'individualisme libéral. Son pragmatisme n'est pas dénué d'une certaine illusion idéaliste. L'intention est toujours digne d'intérêt, il n'est pas sûr qu'elle soit si aisément opérationnelle.

John Dewey – « *Après le libéralisme, ses impasses, son avenir* », Climats.

Vie et mort d'une illusion

L'Indochine a su faire vibrer les rêveurs d'aventure, les bâtisseurs d'empire, les conquérants et parmi eux, deux spécialistes de la plume : le Français Jacques Chancel ⁽¹⁾ *La Nuit attendra* puis l'Américain John Steinbeck ⁽²⁾ *Dépêches du Vietnam*.

1 1950-1954 : Jacques Chancel, issu d'une famille engagée dans la Résistance, quitta la métropole pour l'Indochine. Musicien amateur, passionné de jazz, il sait partager plusieurs passions avec ses amis. La passion de la France n'est pas la moins forte. Celle des rencontres, de la découverte, de l'Aventure toujours vibrante, anime ses vingt ans. Par ses relations familiales nobiliaires, Jacques Chancel sera aidé dans sa compréhension de la société coloniale vietnamienne : Saïgon, le delta du Mékong, ses populations, pirates, sectes : les Cao daïstes, Baï Vinh, les Hoa Hao, l'Armée, ses arrières et planqués haut gradés, ses hommes d'honneur, capitaines et soldats pour lesquels De Lattre de Tassigny viendra : la race des seigneurs.

Jacques Chancel décrit, avec pudeur et griserie asiatique mélangée, ses souvenirs de quatre années engagées dans cette fin d'histoire de la présence française en Indochine. Avec ardeur l'auteur décrit ses rencontres avec des femmes aux attraits qui ne sont pas exclusivement provoqués par la sensualité, ces hommes aux personnalités fortes, tranchantes comme des lames d'acier : Pierre Schœndœrffer, Georges Ko-

wal - cinéaste mort au combat -, Dixie Reese, Lucien Bodard, Jean Lartéguy, Jean Hougron, Graham Greene, des aristocrates chinois, un prince cambodgien. Ce que Chancel décrit, c'est un monde que certains ne connaissent pas, celui des **Hommes**.

Journaliste il co-anime une émission d'écoute des soldats passant la musique,

comme Shoendoerffer, qu'en tant que Vietnamien, il aurait été de l'armée de Giap.

Décembre 1966-avril 1967. John Steinbeck, prix Pulitzer pour *Les raisins de la colère*, défenseur du New Deal de Roosevelt, démocrate engagé, engagé dans l'OSS (ancêtre de la CIA) pendant la Seconde Guerre mondiale, ami personnel



commentant des nouvelles, liant la société à ces hommes défendant la France dans les postes isolés à l'image de celui de la 317^e section.

Le journaliste assistera à la déliquescence de la société. L'agonie de la présence française à la lumière blafarde de la défaite de Dien Bien Phu et cette conclusion que le Vietnam doit se libérer de toute tutelle étrangère, affir-

du président Lyndon Johnson, décide de supporter l'engagement américain au Vietnam. Il s'y rend comme correspondant de guerre avec l'aval des autorités.

Steinbeck saisit avec intelligence les situations dans leur complexité. Ses témoignages d'un homme intègre, libre, à l'esprit chevaleresque, sont instructifs sur bien des points de tactique mili-

taire, sociologie, politique, guérilla, du communisme et de sa stratégie terroriste.

Sa vision initiale était celle d'une Amérique portant secours à une nation (le Sud Vietnam) en guerre avec un Nord communiste qu'il fallait aider comme le firent les Nations Unies pour la Corée quelques années auparavant.

La guerre du Vietnam se justifiait pour Steinbeck, convaincu, comme Johnson, de la pertinence de la théorie des dominos (lutte Est-Ouest, tombée successive des nations dans l'escarcelle communiste) et défenseur des valeurs fondatrices de la mythologie américaine - la démocratie, la Liberté - dont il analysait le déclin.

Au fil des dépêches, son analyse s'enrichit de la compréhension d'une société vietnamienne complexe. Il parvient ainsi à suspecter profondément le manichéisme qui avait porté son premier élan. Steinbeck comprendra à la fin de son séjour au Vietnam que la population vietnamienne du Sud ressentait l'Amérique comme une puissance colonisatrice et non libératrice, dont elle voulait se défaire.

La **jaunisation** de l'armée, œuvre lancée par de Lattre de Tassigny (inconnu des Américains ...) dans la guerre contre le Vietminh, aurait du porter à réflexion. Comme le remarquait, au même moment, Pierre Schœndœrffer dans la *Section Anderson*, ce n'était plus l'Indochine qu'il rencontrait, mais l'Amérique dans le Vietnam, qui ne le savait pas.

Dépêches du Vietnam est un témoignage capital de cette guerre. Steinbeck mourut quelques mois plus tard de cette désillusion sur la fortune américaine en Indochine.

Jean LATOUR

(1) Jacques Chancel - « *La Nuit attendra* ».

(2) John Steinbeck - « *Dépêches du Vietnam* ».

Les Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

La conférence commence à 20 heures précises. Accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 euros est demandée. Elle s'achève à 22 h. Une carte d'Abonné des Mercredis annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 22 janvier 2013

Docteur en sciences politiques, économiste et historien, **Simon Epstein** est professeur et chercheur à l'Université hébraïque de Jérusalem et directeur du Centre international de recherche sur l'antisémitisme. Il nous avait présenté *Les Dreyfusards sous l'Occupation* et *Un paradoxe français* qui portent sur le tournant collaborationniste de nombreux hommes de gauche. En avril 2013, il avait accordé à *Royaliste* (n° 1032) un entretien sur la situation en Israël après les élections législatives.

Nous recevons cette année Simon Epstein pour qu'il nous expose ses analyses sur la géopolitique du Proche-Orient : situation politique en Israël et questions relatives aux Palestiniens, guerre civile en Syrie et violences en Irak, évolutions politiques en Egypte et nouvelles perspectives politiques en Iran depuis l'élection d'Hassan Rohani et l'accord sur le nucléaire iranien qui entre en vigueur le 20 janvier...

Mercredi 29 janvier 2013

Élu quatre fois, ce président eut à affronter d'immenses défis : d'abord les conséquences de la crise de 1929 qui avait plongé les États-Unis dans la Grande dépression, puis la Seconde Guerre mondiale. Linguiste, traducteur indépendant, **Denis Griesmar** a présenté et traduit les *Causeries au coin du feu d'un gentilhomme campagnard américain* (voir *Royaliste* n° 1045) qui devint un homme d'État à la hauteur de situations exceptionnelles.

Avec Franklin Roosevelt, le New Deal et la guerre, nous évoquerons la parole politique en temps de crise, la politique sociale américaine face à la Dépression, la mobilisation après Pearl Harbor et la conduite de la guerre dans l'alliance avec Churchill, Staline et ... ce général de Gaulle que Roosevelt détestait mais qu'il fut finalement obligé de reconnaître. La politique de Franklin Roosevelt est aujourd'hui encore riche d'enseignements politiques dont nous aurons à débattre avec notre invité, familier de nos réunions du mercredi.

Librairie

Reprendre le service de librairie est notre plus important problème.

Pourtant, nous allons nous efforcer de le faire repartir. Pour cela, une première occasion nous est fournie par le livre de Patrick Germain que nous avons déjà présenté et que certains d'entre vous ont déjà acquis, vous pouvez encore le faire au prix de 16,50 € dans nos locaux ou de 20 € par envoi, partout en France.

Une seconde occasion est apparue avec l'acquisition d'ouvrages de *La Pléiade*, absolument neufs. Sur les trente que nous possédions, il en reste encore sept que nous cédon au prix fort intéressant de 15 € le volume :

« *Journal 1889-1939* » d'André Gide ;

« *Œuvres complètes* », tome IV de Jean Giono ;

« *Œuvres complètes* » de Franz Kafka, tomes I et III ;

« *David Copperfield* » de Charles Dickens ;

« *Fables et contes* » de La Fontaine

« *Romanciers du XVIII^e siècle* », tome II.

Si vous êtes intéressés, merci de nous le faire savoir en passant nous voir, en appelant ou en utilisant notre courriel spécial : librairie@nouvelle-action-royaliste.fr

Informations

Nous prions tous nos abonnés qui ont demandé l'envoi du journal en PDF et qui ne reçoivent plus leur exemplaire, de bien vouloir envoyer un courriel à lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr.

Nos abonnés qui souhaitent désormais recevoir un exemplaire en PDF peuvent s'inscrire à la même adresse.

La mise au point de notre site internet définitif prendra encore un peu de temps, compte tenu de l'emploi du temps de son créateur...

Communiquer avec la NAR

38, rue Sibuet
75012 Paris

Adresse électronique :
info@nouvelle-action-royaliste.fr

Sites Internet :
<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>
<http://archivesroyalistes.org>
Tél. : 01 42 97 42 57

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (50 €) ☐ soutien (120 €)

Royaliste, 38, rue Sibuet 75012 Paris

Juan-Carlos, roi de servitude

Un roi affaibli par la maladie. Sa partie de chasse au Botswana et ses autres plaisirs privés qui font scandale dans une nation appauvrie et violentée par les mesures d'austérité. Une infante, soupçonnée de blanchiment de capitaux et de fraude fiscale, assignée à comparaître devant un juge d'instruction. Tels sont les faits qui incitent un journaliste du *Monde* (1) à s'aventurer en littérature pour évoquer ce roi « *soupirant d'épuisement* » et « *l'essoufflement de l'institution* ». Est-ce la fin ?

La question mérite d'être posée. Si nous existions aux yeux des médias, ils nous demanderaient des comptes. Nous avons fait l'apologie du roi d'Espagne ! Nous avons présenté la monarchie espagnole comme référence démocratique, stricto sensu républicaine, de notre projet politique ! Et nous voici floués par ce roi au crépuscule ! Il ne nous resterait plus qu'à pleurer sur le destin malheureux des rois, des princes et des infantes confrontés aux séductions d'une bien triste époque...

Des royalistes qui se laisseraient emporter par ce lamento seraient de piètres politiques et des gens sans mémoire. Héritiers des *politiques* du XVI^e siècle et des monarchiens du XVIII^e, nous ne craignons personne quant à la lucidité sur les personnes royales. Et nous invitons à la lecture des tragédiens et des philosophes qui disent aux peuples d'hier et d'aujourd'hui comment regarder les rois. Shakespeare, contemporain de Jacques I^{er}, théoricien de l'absolutisme monarchique, et Pascal, qui avait sous les yeux

Louis XIV et sa cour, écrivaient en un siècle où l'on imagine que des rois incontestés et glorifiés par de vains courtisans régnaient sur des peuples soumis. Pourtant, ils ont montré en termes admirables les fautes, les crimes, les illusions et les folies des hommes et des femmes qui ont la charge de l'État.

Confronté au meurtre et à la luxure dans la transmission du



pouvoir, Hamlet fustige le « *roi de carnaval* » et rappelle qu'un roi « *peut processionner dans les boyaux d'un mendiant*. » Le roi Lear se démet des devoirs de sa charge sans renoncer à ses jouissances et sans voir qu'il crée une dette impossible à honorer. Lady Macbeth pousse son époux à réaliser ses fantasmes au mépris des lois divines et humaines : ce roi est un *boucher*, la reine est un *démon*. Vivant de pain comme tout un chacun, Richard II est *sensible au manque* et, sous son apparence glorieuse, esclave de sa charge. (2)

Il faut être, jusqu'au bout, roi de servitude si l'on ne veut pas jouer le rôle du bouffon.

Un roi est un homme, non la Vertu en acte. Pascal le dit sans détour : « *roi de concupiscence* », le monarque est en cela l'égal des autres hommes qui veulent tous dominer et se divertir pour échapper à l'angoisse de la mort. Lorsque nous disons que le roi incarne le pouvoir, il faut se souvenir qu'« *un roi sans divertissement est un homme plein de misères* » qui est, comme toute créature humaine un *roi dépossédé*. (3) Comme le parti des politiques, si proche de lui sur ce point, Pascal estime que le roi, aussi misérable soit-il, est simplement utile aux autres hommes dès lors qu'il remplit sa fonction : éviter la guerre civile, qui est « *le plus grand des maux* ». Point de légitimité, si ce service n'est plus effectivement assuré.

Avec Shakespeare et Pascal, j'ai évoqué en termes généraux la condition personnelle et le devoir politique de l'homme d'État mais je ne veux pas me prononcer sur la question de l'abdication de Juan Carlos, qui concerne le roi d'Espagne et le peuple espagnol. Quoi qu'il arrive, nul ne pourra effacer ce que Juan Carlos a été : l'artisan du retour à la démocratie et le garant de la paix civile. Quant à la monarchie, elle n'est pas souhaitable en tous lieux et à n'importe quelles conditions. Pour que le peuple soit libre, il faut qu'elle soit républicaine, et nous verrions sombrer sans déplaisir les trônes absolutistes de divers potentats. Mais il est dans l'intérêt de la France et de l'équilibre européen que l'Espagne demeure une démocratie, réunie autour d'une autorité capable d'arbitrer ses conflits.

Bertrand RENOUVIN

(1) Sandrine Morel, *Le Monde* du 8 janvier 2014.

(2) Cf. Theodore Spencer – « *Shakespeare et la nature de l'homme* », Flammarion, 1974.

(3) Cf. Gérard Ferreyrolles – « *Pascal et la raison du politique* », PUF, Epiméthée, 1984.